

La laïcité dans le secteur public

-Référence: **SP-9**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Respecter les règles imposées par la loi en matière de liberté religieuse et de neutralité de toutes institutions publiques.
- Distinguer les droits et obligations des agents et des usagers de l'espace public en matière de laïcité/neutralité du service public.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Agents, personnel encadrant et décideurs du secteur public. Personnel d'une entreprise assurant une mission de service public.

Programme

- **En amont du présentiel**
 - Un autodiagnostic pour vous situer et définir vos priorités.
- **Qu'est-ce que la laïcité ?**
 - Le cadre juridique relatif au principe de laïcité.
 - La laïcité : entre neutralité de l'État et reconnaissance de la liberté de religion.
- **Les obligations de chacun en matière de laïcité**
 - Les obligations de l'agent public : laïcité et principe de neutralité de l'agent public : interdictions du prosélytisme et du port de signe religieux.
 - Les obligations de la collectivité publique : interdiction de discrimination religieuse ; les absences pour fêtes religieuses ; conciliation entre liberté religieuse et fonctionnement du service public.
 - Le cas des salariés travaillant pour des personnes privées chargées d'une mission de service public.
 - La laïcité et les entreprises privées.
- **La conciliation entre l'exercice de la liberté de culte et le principe de laïcité**
 - La liberté de conscience et l'interdiction du port du voile.

Programme

- Les atténuations à la liberté de culte.
 - L'encadrement de certaines pratiques religieuses.
 - Les restrictions à la liberté de culte. Les discrimination à l'égard des agents publics.
 - Le cas des fêtes religieuses pour les usagers du service public.
- **Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail**
 - Des conseils et astuces chaque semaine pour appliquer votre plan d'actions.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc